

NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

Nos certifications et agréments vous garantissent **des contenus et systèmes d'évaluation de la qualité**.
Suivez votre formation chez CESR ECF en toute confiance

Agréments - Agence de CESR 38 – ECF VOGLANS



Permis de conduire : Agrément préfecture de l'Isère pour le permis de conduire des catégories BE, B96, C, C1, C1E, CE, DE, N° : **E1407300030** délivré par la préfecture de Savoie du 27/03/2019 (validité jusqu'au 27/03/2024).

Titre professionnel de Conducteur de transport Routier de marchandises sur porteur : Agrément délivré par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes le 09/07/2019 (validité jusqu'au 19/01/2024)



Titre professionnel de Conducteur de transport Routier de voyageurs : Agrément délivré par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes le 16/07/2019 (validité jusqu'au 07/08/2023)

FIMO – FCO – Passerelles du transport de marchandises : Arrêté n°2019-0022 portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de marchandises du 26/08/2019 (validité jusqu'au 09/09/2024) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes

FIMO – FCO – Passerelles du transport de voyageurs : Arrêté n°2019-0003 portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de voyageur du 20/03/2019 (validité jusqu'au 30/06/2024) par le préfet Région Auvergne-Rhône-Alpes

Agréments - Agence de CESR 38 – ECF SAINT EGREVE



Permis de conduire : Agrément préfecture de l'Isère pour le permis de conduire des catégories BE, B96, C, C1, C1E, CE, DE, N° : E 0203803430 délivré par la préfecture de l'Isère du 10 Octobre 2018 (validité jusqu'en novembre 2022).

Centre de formation des Enseignants de la conduite : Agrément préfecture de l'Isère pour le Titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière délivré le 17 juin 2020 ((validité jusqu'au 17 juin 2025).

Stages de récupération de points sur le permis de conduire
Arrêté portant agrément pour animer les stages de sensibilisations à la sécurité routière n° R1303800120 DU 16/01/2019

Votre centre de formation ECF CESR 38/73

ECF PRO CESR 38

27 RUE DES GLAIRAUX 38120 ST EGREVE 38120 ST EGREVE

04-76-75-63-72

ECF PRO CESR 73

Sous la roche 24 chemin des Marais

73420 Voglans

04-79-54-22-61

NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS



Titre professionnel de Conducteur de transport Routier de marchandises sur porteur :

Agrément délivré par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes le 19/01/2019 (validité jusqu'au 19/01/2024)

Titre professionnel de Conducteur de transport Routier de voyageurs :

Agrément délivré par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes le 26/08/2019 (validité jusqu'au 07/08/2023)

FIMO – FCO – Passerelles du transport de marchandises :

Arrêté n°2019-0022 portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de marchandises du 26/08/2019 (validité jusqu'au 09/09/2024) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes

FIMO – FCO – Passerelles du transport de voyageurs :

Arrêté n°2019-0003 portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de voyageur du 20/03/2019 (validité jusqu'au 30/06/2024) par le préfet Région Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaire de l'APTH pour les formations "Matière Dangereuse" (ADR). APTH Agréé par le ministère des transports : Arrêté ministériel du 27 octobre 2017 – NOR : TREP1730325A. **L'APTH est un des 7 organismes de formations agréés ADR 8.2 par le ministère.**



Certification ISO 9001 version 2015 « applicable aux OF » N°2017/ 77354.6 (certification collective).



L'ECF est certifiée Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action Suivantes : ACTIONS DE FORMATION et ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Votre centre de formation ECF CESR 38/73

ECF PRO CESR 38

27 RUE DES GLAIRAUX 38120 ST EGREVE 38120 ST EGREVE

04-76-75-63-72

ECF PRO CESR 73

Sous la roche 24 chemin des Marais

73420 Voglans

04-79-54-22-61